



**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Landes

**Division des personnels (DIPER)**

Mont de Marsan, le 05 novembre 2024

Chef de division : Séverine MOURAAS  
Affaire suivie par : Violaine GUEUGNON  
Tél : 05 58 05 66 65  
Mél : [mvtpop-diper40@ac-bordeaux.fr](mailto:mvtpop-diper40@ac-bordeaux.fr)

L'Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services  
de l'Education nationale des Landes

5 avenue Antoine Dufau  
BP 389  
40 012 Mont de Marsan cedex

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du premier degré

S/c Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs  
de l'Éducation nationale

**Objet : Mouvement POP des enseignants du 1<sup>er</sup> degré - Rentrée scolaire 2025**

**Références :**

- Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels des ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, du 22 octobre 2024, parues au B.O. spécial n° 5 du 31 octobre 2024 ;
- Notes de service relative à la mobilité des personnels du 1<sup>er</sup> degré – Rentrée scolaire 2025, du 22 octobre 2024.

**Pièce Jointe :**

- Vade-mecum « mouvement POP - Rentrée scolaire 2025 ».

Le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, reconduit pour la rentrée scolaire 2025, la mise en œuvre du processus de recrutement et d'affectation sur postes à profil, au niveau national, pour les enseignants du premier degré, au titre des opérations de mobilité.

Ce dispositif de mouvement, hors barème, appelé « mouvement POP », est organisé par les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale, en parallèle des opérations de mobilité interdépartementale.

Ce mouvement a pour objectif de répondre à des besoins spécifiques qui requièrent une compétence particulière ou une aptitude à exercer dans un contexte particulier et permet ainsi de pourvoir des postes à forts enjeux, par des enseignants issus du département des Landes ou d'un autre département.

Vous trouverez ci-joint un vade-mecum présentant les différentes modalités de ce mouvement.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.

  
Bruno BREVET